

## **L'OPPBTP met à jour le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Sars-Cov-2 »**

**A la suite des dernières évolutions de la situation épidémique, l'OPPBTP met à jour le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Sars-Cov-2 ». Cette neuvième version prend en compte la variabilité des horaires du couvre-feu. Elle intègre également les dernières évolutions concernant les personnes vulnérables à risque de forme grave de Covid-19 ainsi que la possibilité pour les cas contacts ou présentant des symptômes d'obtenir en ligne un arrêt maladie sans délai de carence.**

Bien que le télétravail reste la règle pour toutes les activités qui le permettent, l'ensemble des acteurs des opérations de construction doivent pouvoir se rendre sur chantier, dans le respect des gestes barrières et munis d'une autorisation de déplacement de leur employeur **lorsque les déplacements sont au moins en partie réalisés pendant les horaires du couvre-feu en vigueur dans leur département, et notamment dans le cadre de grands déplacements.**

La fiche conseils dédiée aux collaborateurs vulnérables à risque de forme grave de Covid-19 a été actualisée, conformément au nouveau protocole sanitaire national en date du 6 janvier 2021.

Enfin, depuis le 10 janvier, les salariés étant cas contact ou présentant des symptômes de la Covid-19 ont la possibilité d'obtenir un arrêt de travail à effet immédiat sans délai de carence en s'inscrivant sur [le site de l'Assurance maladie](#). Seuls les salariés pouvant pratiquer leur activité en télétravail sont écartés de ce dispositif. La fiche conseils « Contact-tracing : identification et déclaration des cas contacts » a été modifiée en ce sens.

**L'OPPBTP rappelle que le respect des préconisations de sécurité sanitaire a permis aux entreprises du BTP la poursuite de leurs activités et en reste la condition sine qua non. Dans le contexte d'une nouvelle variante du virus en circulation, les professionnels du BTP doivent rester très vigilants et continuer à respecter l'ensemble des gestes barrières, en particulier lors des pauses et des repas. L'organisme salue les différentes initiatives permettant aux compagnons d'avoir des repas chauds dans des lieux chauffés.**

La nouvelle version du guide est disponible sur le site internet de [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

## L'OPPBTB reste mobilisé pour accompagner les professionnels

Depuis le début de la crise sanitaire, l'OPPBTB se mobilise pour accompagner les professionnels du bâtiment et des travaux publics. L'organisme a mis en ligne une [boîte à outils](#) spéciale Covid-19 afin de leur offrir les meilleurs outils nécessaires à la gestion de cette crise et à la continuité des activités en toute sécurité.

Parmi les ressources mises à disposition, de nombreuses [affiches](#) rappelant les gestes barrières à appliquer selon les situations de travail permettent de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques.

L'organisme a également mis en ligne sur la [chaîne Youtube](#) de PréventionBTP une nouvelle playlist contenant 7 vidéos dédiées à la prévention du risque Covid-19. En une minute environ, l'OPPBTB rappelle les mesures de prévention adaptées à différentes situations de travail.

Par ailleurs, les conseillers en prévention et les formateurs de l'OPPBTB sont toujours disponibles sur le terrain ainsi qu'à distance grâce au service [PréventionBTP En Direct](#). Une base de Questions/Réponses spécifiques sur la Covid-19 y est disponible.

### A propos de l'OPPBTB

**L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB)** a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTB - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) !

Retrouvez toute l'information de la prévention sur [oppbtp.com](http://oppbtp.com)



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

#### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)

#### OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)  
Stéphanie Bignon-Bienvenu • 01 46 09 26 54  
[stephanie.bignon.bienvenu@oppbtp.fr](mailto:stephanie.bignon.bienvenu@oppbtp.fr)